

# L'éducation à la paix et à la non-violence

2008

**L'éducation à la paix et à la non-violence est une composante essentielle d'une démarche de DD. Les Nations unies la définissent comme « un ensemble de valeurs, attitudes, comportements et modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les Etats ».**

En 2000, lors de l'année internationale pour une culture de paix, à l'initiative de l'Unesco, plus de 75 millions de personnes ont signé un manifeste, qui mentionne notamment l'importance de « promouvoir une consommation responsable et un mode de développement qui tiennent compte de l'importance de toutes les formes de vie et préservent l'équilibre des ressources naturelles de la planète ». 2001-2010 a été proclamée « Décennie internationale de promotion d'une culture de la non-violence et de la paix, au profit des enfants du monde ».

La coordination française pour la Décennie, qui regroupe 80 associations, a élaboré avec des enseignants, chercheurs, inspecteurs d'académies, une proposition pour l'introduction, dans le système éducatif français, de l'éducation à la non-violence et à la paix.

- <http://www.decennie.org>
- [http://www3.unesco.org/iycp/fr/fr\\_sommaire.htm](http://www3.unesco.org/iycp/fr/fr_sommaire.htm)
- <http://www.afcdrp.com/>
- [Voir notre rubrique sur l'éducation à la paix et à la non violence](#)